

PROJET DE DOCUMENT STRATÉGIQUE

Thème du V^e Sommet : Revitaliser la Vision de l'AEC
Vers une Grande Caraïbe plus forte et plus unie

ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)

II^e Réunion du Petit Comité pour la Rédaction de la Déclaration d'Haïti
Port d'Espagne : le 17 octobre 2012

LE PROJET DE DOCUMENT STRATÉGIQUE

TABLE DE MATIÈRES

Partie	Page
Introduction.....	2
Aperçu.....	2
1. Mandats, leur Avancement,.....	3
Identification des Principaux Thèmes,	
Résultats à court terme et Marche à suivre	
1.1 Tourisme Durable.....	3
1.2 Développement du Commerce.....	6
et des Relations économiques Extérieures	
1.3 Réduction des Risques des Catastrophes.....	8
1.4 Transport.....	11
1.5 Fonds Spécial.....	12
1.6 Unité Juridique.....	13
1.7 Commission de la Mer des Caraïbes.....	13
1.8 Unité Politique.....	14
1.9 Stratégie de Communication.....	15
1.9 Agenda pour le Sommet.....	16

Annexes

- I – Analyse Détaillée– Tourisme Durable
- II - Analyse Détaillée - Commerce
- III – Analyse Détaillée - Catastrophes
- IV – Analyse Détaillée - Transport
- V – Analyse Détaillée – Fonds Spécial
- VI – Analyse Détaillée – Unité Juridique
- VII – Analyse Détaillée – Unité Politique

Projet de Document stratégique

Introduction

Le Cinquième Sommet a été proposé par le Gouvernement d'Haïti compte tenu du fait que le quatrième Sommet avait eu lieu en juillet 2005, c'est-à-dire il y a plus de 7 ans. Il a été d'avis que cela déboucherait sur un affaiblissement progressif de l'organisation et une réduction progressive des interactions dynamiques censées exister entre les pays membres. Aussi, en vertu du scénario et des défis actuels à l'échelle mondiale, on estimait que le moment était venu de créer une nouvelle vision et un nouveau plan d'action, pleinement soutenus et approuvés par les Chefs d'État et/ou de Gouvernement. Le dialogue politique porterait sur la vision fondatrice de l'AEC, et sur une Grande Caraïbe plus forte et plus intégrée, en vue d'entreprendre des actions concertées à ce sujet.

Outre les domaines de travail actuels de l'Association, le Gouvernement d'Haïti était d'avis que le changement climatique, la sécurité alimentaire, la promotion et conservation du patrimoine culturel de la Grande Caraïbe, l'éducation, la science et la technologie constituaient d'autres domaines dans lesquels il conviendrait de renforcer les synergies. Aussi, il faudrait réaffirmer la solidarité des États membres envers leur pays frère, Haïti.

Aperçu

I^e Sommet 1995 – Port d'Espagne

But: Déclaration de Principes et Plan d'action sur le Tourisme, le Commerce et le Transport.

Ce Sommet inaugural a exprimé un consensus politique sur la coopération dans les trois domaines précités, en vue de créer un espace économique élargi dans la Grande Caraïbe.

II^e Sommet 1999 – Saint-Domingue

But: Analyser les progrès réalisés par l'AEC de 1995 à 1999 afin de déterminer la vision de la région de la Caraïbe à l'horizon du XXI^e siècle. Ce Sommet a analysé les progrès réalisés et a exposé une stratégie à moyen et long terme pour promouvoir la coopération fonctionnelle et l'action concertée. Il a assis les bases institutionnelles et mis en place la consultation entre les parties prenantes. Il a accordé une grande importance à la coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science et de la technologie.

III^e Sommet 2001 – Île de Margarita

But: Renforcer l'AEC en tant qu'espace de consultation, de concertation et de coopération pour la promotion d'une identité caribéenne.

Il a été convenu que la principale mission de l'Association serait désormais la création de la Zone de Coopération de la Grande Caraïbe, un espace économique élargi pour le renforcement de la coopération dans les quatre domaines prioritaires, à savoir le commerce, le tourisme durable, le transport et les catastrophes naturelles. La Convention sur la Zone de Tourisme durable a été signée.

IV^e Sommet 2005 – Panama

But: Réfléchir à l'évolution de l'organisation, ses accomplissements et ses défis ; se concentrer sur son avenir dans le but de donner à l'Association un nouvel élan politique.

1. Mandats, leur Avancement, Identification des Principaux Thèmes, Résultats à Court Terme et Marche à suivre

Conformément au mandat de la XXXVII^e Réunion du Bureau exécutif du Conseil des ministres de l'AEC, le Secrétariat présente ci-après des informations concernant les mandats, leur avancement, l'identification de projets phares et les résultats à court terme, par Direction et Unité du Secrétariat.

1.1 TOURISME DURABLE

Principaux Domaines Programmatiques Conformément aux Mandats	Principaux Thèmes	Projets Phares	Résultats à Court Terme
1. La création de la Zone de tourisme durable de la Caraïbe (ZTDC)	Prône l'identification de la Grande Caraïbe "comme une unité culturelle, socio-économique et riche d'une grande diversité biologique, géographiquement définie, dans laquelle le développement du tourisme dépendra de la durabilité et des principes d'intégration, de coopération et de consensus, visant à faciliter le développement intégré de la Grande Caraïbe".	<ul style="list-style-type: none">• ZTDC Phase III - Définition d'un environnement propice à la création, la promotion et le développement ultérieur de la ZTDC.	<p>Activité: Formalisation des mécanismes de soutien de la ZTDC qui incluront le Mécanisme régional de coopération (RCM) avec et via financement par le Conseil Régional de la Martinique.</p> <p>Activité: Mise au point du site Web de la ZTDC qui fonctionnera comme un outil d'information, de commercialisation et de ressources.</p>
2. Promotion de Tourisme Multi destination (TMD)	La facilitation et l'amélioration de la coopération et du dialogue entre les secteurs du tourisme et du transport régional dans l'objectif d'utiliser et de promouvoir le TMD en tant qu'instrument	<ul style="list-style-type: none">• Sur Le Tourisme De Croisière Et Le Renforcement Des Entreprises Dans La Grande Caraïbe : Opportunités Pour Les Femmes• Forum Des Dirigeants Des	<p>Activité: Mise en service d'une étude et élaboration d'un programme de formation en mettant l'accent sur les femmes ayant des MPME dans le secteur du tourisme. Par la suite, l'hébergement d'un Symposium et un atelier de formation régional.</p>

	<p>permettant de protéger la part de marché de la destination "Caribéenne" sur les marchés extrarégionaux et d'accroître les flux de touristes intra régionaux.</p>	<p>Compagnies Aériennes Et Du Tourisme Pour La Promotion Du Tourisme Multi Destination Dans La Grande Caraïbe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Création De L'association Des Destinations De Croisière De La Caraïbe (ADCC) 	<p>Activité: La tenue d'une réunion informelle des autorités touristiques et des dirigeants des compagnies aériennes en marge du Forum des Dirigeants des Compagnies aériennes de l'Industrie de l'Aviation commerciale de l'Amérique latine et de la Caraïbe (ALTA), qui se tiendra à Panama, au Panama, du 14 au 16 novembre 2012.</p> <p>Activité: Le Groupe de travail ad hoc de l'ADCC prépare, conjointement avec le Secrétariat, un rapport sur l'état actuel, les progrès réalisés ainsi que des modalités et de la voie à suivre pour la création de l'ADCC.</p>
<p>3. Promotion des langues et cultures de la Grande Caraïbe (CPLC)</p>	<p>Réduire les barrières linguistiques et à encourager et améliorer la connaissance des diverses cultures de la Grande Caraïbe, afin de faciliter et renforcer la coopération régionale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création du Centre pour la Promotion des langues et cultures (CPLC) de la Grande Caraïbe 	<p>Activité: Mise en place de la structure institutionnelle du CPLC et de ses mécanismes de soutien.</p> <p>Activité: Mise en œuvre des programmes d'échanges étudiants entre les pays de l'AEC pour la formation linguistique et d'immersion culturelle.</p>
<p>4. La Création d'un Réseau Régional pour la Protection et la Sécurité des Touristes (RRPST)</p>	<p>Renforcer la collaboration et le dialogue entre les responsables des politiques en matière de tourisme, de sécurité et de réduction des risques de catastrophes des Etats membres et Membres associés de l'AEC pour faciliter et améliorer la gestion de la protection des touristes aux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un mécanisme de coopération régionale pour la protection et la sécurité des touristes. 	<p>Activité: Réseau Régional de Protection et de Sécurité des Touristes (RRPST) Annuels - Ateliers/ Séminaires D'acquisition de Compétences</p> <p>Activité: L'initiative de la Police Touristique à travers l'engagement et l'emploi de jeunes à risque</p>

	niveaux national et régional.		
--	-------------------------------	--	--

Marche à suivre - Tourisme durable

1. Accélérer l'entrée en vigueur de la Convention instituant la ZTDC, et le Protocole relatif à ladite Convention.
2. Tenir la III Réunion des Ministres du tourisme de l'AEC (TMM-3) en 2013 sous le thème «**l'Amélioration, à l'échelle mondiale, de la compétitivité de l'industrie régionale du tourisme, à travers le développement durable des marchés de niches**».
3. Mettre en fonctionnement de la structure institutionnelle du CPLC, ceci incluant la formalisation d'accords avec les centres d'excellence. Parallèlement, le développement de mécanismes permettant de garantir la durabilité, la rentabilité et la reconnaissance internationale du programme du CPLC.
4. Réaliser des activités afin de promouvoir et d'encourager les cultures de la Grande Caraïbe.
5. Développer des initiatives de recherche, de réseautage et de dialogue sur le tourisme multi-destination (TMD).
6. Mettre en œuvre des activités de partage des connaissances et de renforcement des capacités en matière de politiques de gestion des catastrophes et de préparation en ce qui concerne la protection et la sécurité des touristes.
7. Prendre une décision en ce qui concerne les Initiatives de tourisme de croisière.

**1.2 DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES
EXTÉRIEURES**

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Thèmes principaux/Projets phares	Résultats à court terme
Promouvoir et faciliter le Traitement spécial et différencié des petites économies dans la Grande Caraïbe. (Libéralisation commerciale)	Promouvoir et intensifier le commerce en accordant des concessions tarifaires préférentielles	
Réduction et Élimination progressives des Obstacles au Commerce et aux Investissements dans la Grande Caraïbe.	<p>FACILITATION COMMERCIALE:</p> <p>i. Harmoniser les procédures et les exigences documentaires pour la douane et la facilitation des procédures douanières pour les membres.</p> <p>ii. Numérisation et transmission électronique des procédures douanières entre les autorités des États membres.</p> <p>iii. Visas expédiés pour les chefs d'entreprises de la Grande Caraïbe</p> <p>iv. Promouvoir le programme d'E-Régulations de la CNUCED au sein des pays de l'AEC afin de promouvoir la transparence et l'efficacité de façon opportune pour les formalités ayant trait aux affaires.</p>	<p>Convocation de la I Réunion du groupe de Travail sur la facilitation douanière qui aura lieu le 23 janvier 2013 pour promouvoir les initiatives et les activités visant à réduire les obstacles au commerce dans la Région.</p> <p>Convocation de la I Réunion du Groupe de travail sur les visas d'affaires qui aura lieu le 25 janvier 2013</p> <p>Collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, CNUCED pour proposer le lancement de programmes de réglementations du commerce électronique dans les pays de l'AEC pour promouvoir la transparence et l'efficacité, en termes de délais et de démarches liées aux activités commerciales.</p>
Promouvoir et encourager les relations commerciales dans la Grande Caraïbe et développer des initiatives pour intégrer la	Forum des affaires semestriel de la Grande Caraïbe	" Symposium régional sur le tourisme de croisière et le renforcement des entreprises de la Grande Caraïbe: opportunités pour les femmes."

<p>région de l'AEC dans d'autres initiatives régionales en matière de convergence commerciale et d'infrastructure.</p>	<p>Organisations pour la promotion du commerce de la grande caribe</p> <p>Forum du Textile et de la Mode de la Grande Caraïbe.</p> <p>Promouvoir le développement des micros, petites et moyennes entreprises dans la Grande Caraïbe.</p> <p>Promotion du développement économique et social à travers l'entrepreneuriat et le développement des PME</p>	<p>Séminaire sur le renforcement des capacités des femmes grâce au commerce.</p>
<p>Promouvoir et encourager les relations commerciales internationales et la formation aux questions commerciales.</p>	<p>Promouvoir la convergence commerciale en renforçant la capacité des négociations commerciales, du management, et les questions concernant la résolution des différends en matière d'accords régionaux à travers les formations.</p>	

Marche à suivre – Commerce

Les étapes critiques et les stratégies qui peuvent être engagées à différents niveaux pour l'amélioration du commerce dans la région de la Grande Caraïbe:

- Réformer les politiques pour démanteler les barrières commerciales et identifier des niches de marchés.
- Promouvoir des stratégies communes pour la consolidation de domaines tels que l'investissement direct étranger intra régional.
- Prendre en compte les contraintes en matière de liaisons commerciales, d'investissement et de développement du commerce transfrontalier.
- Promouvoir le développement économique et social des femmes grâce à l'entrepreneuriat et le développement des PME.

1.3 RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme
a. Accord de l'AEC pour la Coopération régionale en matière de Catastrophes naturelles	Entrée en vigueur de l'Accord	Appel à la Ratification de cet Accord qui nécessite 3 dépôts supplémentaires pour entrer en vigueur.
Promotion des Systèmes d'Alerte précoce	Projet SHOCS Phase I & Phase II	Le projet intitulé, « <u>Renforcement des Opérations et Services hydrométéorologiques dans les PEID de la Caraïbe</u> » (SHOCS) – a été impulsé par l'Institut météorologique de Finlande, pour un coût initial de 490.000 Euros. Son objectif à court terme consiste à accroître les capacités des services météorologiques des Agences de Réduction des Catastrophes, afin qu'ils puissent offrir plus de sécurité face aux menaces. À long terme, son objectif fondamental est d'aider les sociétés de la Caraïbe à mieux se préparer pour faire face aux effets néfastes des Catastrophes naturelles, notamment ceux causés par le changement climatique qui sont en train de s'accroître dans toute la région. La Deuxième Phase du projet SHOCS est en cours d'élaboration par le Gouvernement de la Finlande avec un financement possible d'1 million d'euros.
Promotion d'une Culture de Prévention	Éducation publique en matière de Préparation aux Catastrophes	<u>Diplôme international virtuel de Gestion du Risque et de Réduction des Catastrophes</u> en anglais, espagnol et français ; projet appuyé par l'École supérieure d'Administration publique de la Colombie et présenté par le Gouvernement de la Colombie. L'idée est de former 120 personnes, soit trois ou quatre délégués de chaque pays afin qu'ils obtiennent ce diplôme virtuel, sans aucun coût pour l'AEC.

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme
	<p>Une saison difficile</p> <p>Création d'un Centre régional de Formation en matière de Risques</p>	<p>Produit en coordination avec <i>Arts in Action</i> de l'Université des Indes Occidentales (<i>UWI</i>) Phase 1- Production du feuilleton radio "Une saison difficile" Phase 2- Transmission du CD à la station de radio Talk City 91.1 afin qu'il soit diffusé chaque année durant la saison cyclonique Phase 3- Traduction d'une partie du CD en français et diffusion de celui-ci aux étudiants</p> <p><u>Création d'un Centre régional de Formation en matière de Risques</u>: présenté par le Gouvernement de la République dominicaine à travers sa Direction du Système national. Le coût du projet s'élève à 5,3 millions \$US, dont la République dominicaine apportera 1,7 millions \$US pour le mettre en fonctionnement. En attente de l'approbation du Comité spécial lors de sa prochaine réunion.</p>
Amélioration de l'aide humanitaire dans toutes les phases d'une Catastrophe	<p>Risque urbain</p> <p>Réponse verte aux Catastrophes</p> <p>Intégration de la perspective du Genre dans la Réduction des Risques de Catastrophes en tant que Thème transversal</p>	<p><u>Risque urbain</u> : Projet en collaboration avec la Croix-Rouge et sur la base du Protocole d'accord en vigueur, présenté par la Croix-Rouge de la Colombie et le Système national de Gestion des Risques, pour un coût de 120 000 \$US. En attente l'approbation du Comité spécial.</p> <p><u>Réponse verte aux Catastrophes</u>, pour donner plus de considération à l'aspect écologique au moment de répondre. Projet présenté par l'Organisation pour la Préparation aux Catastrophes et la Gestion des Catastrophes (ODPM) du Gouvernement de Trinité-et-Tobago et la Fédération de la Croix-Rouge. L'AEC dispose de sept institutions supplémentaires pour la gestion de ce thème. Un Séminaire est prévu au Panama pour le concrétiser. L'AEC serait ainsi pionner sur ce thème au niveau international. En attente de validation par la prochaine réunion du Comité spécial.</p> <p><u>Intégration de la perspective du Genre dans la Réduction des Risques de Catastrophes en tant que Thème transversal</u>. L'Initiative comprend des composantes sur le Tourisme, le Commerce, les Catastrophes et le Transport.</p>

Principaux Domaines programmatiques conformément aux mandats	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme
	<p>Autres Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe interrégional d'aide humanitaire en cas de catastrophes • Créer des stratégies pour la coopération avec les groupes régionaux de lutte contre les catastrophes comme la CDERA et le CEPREDENAC • Dresser un plan logistique pour la coordination de l'aide humanitaire dans la région • Créer un système de règles et de modèles pour coordonner l'aide dans la région 	

Marche à suivre – Réduction des Risques de Catastrophes

- Réitérer le mandat 20d du IV^e Sommet de l'AEC afin de *développer la coopération internationale et l'accroissement des capacités en matière de catastrophes naturelles, dans l'amélioration de l'aide humanitaire offerte dans toutes les étapes d'une catastrophe et dans la promotion d'une culture de prévention et de systèmes d'alerte précoce.*
- *Il est important que le Comité pour la Réduction des Risques de Catastrophes poursuive la mise en œuvre du Plan d'action de Saint Marc.*
- *Introduire les questions de réduction des risques de catastrophe dans le Plan d'action de Saint Marc à travers l'éducation et la formation tant au niveau formel qu'informel (Point 14 du Plan d'action de Saint Marc).*
- *Inclure dans le Plan d'action l'intégration transversale de la perspective de genre dans les politiques, plans et actions ayant trait à la réduction des risques de catastrophes (Point 6 du Plan d'action de Saint Marc).*
- *Enfin, renforcer la coopération internationale, notamment au niveau des institutions régionales en charge de la réduction des risques de catastrophes.*

1.4 TRANSPORT

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme
Accord sur le Transport aérien de l'AEC	Entrée en vigueur de l'Accord	<p>L'Accord sur le Transport aérien est entré en vigueur le 19 septembre 2008 avec la ratification de 12 États membres, et conformément aux dispositions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Exploiter les routes aériennes commerciales sans frontières entre les États membres et membres associés. 2. Régler la compatibilité des compagnies aériennes et des services aériens.
Unification de la Caraïbe par voie aérienne	Créer une Alliance de Coopération commerciale entre les compagnies aériennes des pays de l'AEC	<p><u>Développer la Qualité totale du Transport aérien dans les pays de l'AEC</u>; un système de contrôle de la qualité dans les compagnies aériennes et ports de la région. Ce projet a été promu et développé par les Ministères du Transport de la Colombie et du Costa Rica.</p> <p>Soutenir l'initiative du groupe de travail ad hoc sur le transport aérien, formé lors de la XXI Réunion du CST.</p>
Unification de la Caraïbe par voie aérienne – Création d'une Carte des Routes maritimes de la Caraïbe	<p>Développer une Stratégie maritime pour la Grande Caraïbe</p> <p>Stratégie maritime et portuaire de la Grande Caraïbe</p>	<p><u>Création d'une Carte actualisée des Routes maritimes de la Grande Caraïbe</u>; les routes essentielles qui existent dans la Grande Caraïbe. Ce projet, impulsé par le Gouvernement de Cuba, Président du Comité, est en développement depuis trois ans et sur le point d'entrer dans sa deuxième phase. Il a bénéficié d'apports financiers importants des Gouvernements de la Corée et de la Turquie.</p> <p><u>Stratégie maritime et portuaire de la Grande Caraïbe</u> – il s'agit d'une initiative en préparation, dirigée par le Gouvernement de Cuba, avec le soutien et la participation de treize entités fondamentales. Le projet sera présenté à la prochaine réunion du Comité, prévue pour le 20 septembre 2012.</p>

Marche à suivre - Transport

- Encourager d'autres membres à ratifier l'Accord sur le Transport aérien.
- Élaborer un questionnaire qui serait diffusé parmi les États membres qui ont ratifié l'Accord sur le Transport aérien afin d'obtenir une rétroaction sur l'impact dudit Accord.
- Il est impératif que l'Association déploie des efforts et prenne en compte le besoin urgent de disposer d'une politique générale en matière d'aviation pour la Grande Caraïbe, qui établirait un cadre et une coopération juridiques, tout en assurant les plus hauts niveaux de sécurité en matière d'aviation civile internationale.
- Poursuivre l'initiative « Carte des Routes maritimes de la Grande Caraïbe » afin d'identifier et de compiler des informations sur les routes maritimes existantes.
- Promouvoir l'Initiative et obtenir un financement.
- Recommander l'inclusion des routes des croisières et vols internes.
- Identifier des stratégies pour réduire les obstacles administratifs et juridiques en matière de transport.

1.5 FONDS SPÉCIAL

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme
Promotion de Programmes à moyen et long terme au-delà des projets spécifiques. Renforcement des efforts de mobilisation de ressources.	Coordonner les efforts pour gérer la répartition et le financement des projets destinés à favoriser la coopération régionale entre les membres de l'AEC, facilitant ainsi l'intégration régionale de la Grande Caraïbe.	Mobilisation et gestion des fonds externes pour des projets déterminés, sous réserve du rétablissement de l'Unité du Fonds spécial au Secrétariat.

Marche à suivre – Fonds spécial

- Continuer à rechercher une coopération technique pour la gestion des questions relevant du Fonds et pour l'exécution des projets bénéficiant d'un financement externe, et identifier de nouvelles sources de financement.
- Recruter un Chef de Projets pour se charger des opérations du Fonds spécial conformément à l'Accord 13/12 de la XVII^e Réunion ordinaire du Conseil des Ministres, en fonction des capacités budgétaires de l'organisation.
- Rechercher une coopération technique et sud-sud, qui s'avère essentielle au développement et à la gestion d'initiatives de coopération régionale.

1.6 UNITÉ JURIDIQUE

Entrée en vigueur des instruments juridiques de l'AEC

Accord	État
Coopération régionale en matière de Catastrophes naturelles	13 ratifications, 4 ratifications supplémentaires requises
Protocole sur les Privilèges et Immunités	11 ratifications, 4 ratifications supplémentaires requises
Convention sur la Zone de Tourisme durable	12 ratifications, 3 ratifications supplémentaires requises
Protocole de la Convention créant la ZTDC	9 ratifications
Accord de Transport aérien	Entrée en vigueur en 2008

1.7 Commission de la Mer des Caraïbes

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme	Marche à suivre
Structure de Gouvernance		Constituée par une présidence, 2 vice-présidences, trois sous-commissions (juridique, scientifique et technique, et gouvernance et sensibilisation publique)	Création d'un Secrétariat et d'un Comité budgétaire Développement d'une politique de gouvernance des océans (WCR)
Résolutions de l'ONU	A/RES/59/230 A/RES/61/197 A/RES/63/214		Résolutions futures pour la gestion globale des contours de la Mer des Caraïbes et des implications financières et juridiques. Engagement envers une résolution de l'OEA visant à faciliter le travail de mise en œuvre d'une IMC au niveau hémisphérique.
UWI/CMC	Protocole d'accord à travers le réseau des campus	Mise en œuvre des engagements dans le cadre d'un échange d'informations entre l'AEC et l'UWI	Participation accrue aux institutions régionales

1.8 UNITÉ POLITIQUE

Principaux domaines programmatiques conformément au mandat	Principaux Thèmes / Projets Phares	Résultats à court terme	Marche à suivre
Réaffirmation de l'engagement et du soutien des membres envers l'AEC et la validité de ses principes et objectifs établis dans la Convention créant l'AEC. Ceci afin de continuer à promouvoir le développement durable des nations dans les domaines économique, environnemental, social et culturel.	Démontrer la pertinence et l'efficacité de l'Association	Engagement manifeste accru en 2012 et au-delà	L'engagement manifeste des États membres est reconnu et apprécié. Renforcer la communication et la participation politique des petites îles et de l'OECO. Renforcer les liens avec les Observateurs fondateurs, le SICA, la CARICOM, le SELA, le SIECA, l'OTC et la CEPALC.
		Engagement et soutien	Encourager le plus haut niveau de participation aux réunions et respecter les dates limites pour les tâches allouées. Encourager le dialogue politique lors des réunions du Conseil des Ministres qui est au cœur de l'Association. Renforcer les compétences du Secrétariat dans le domaine technique et des ressources humaines, lui permettant ainsi d'exécuter son mandat.
		Renforcement des liens avec les acteurs sociaux et organisations observatrices	Encourager le dialogue entre les parties prenantes et déployer des efforts concentrés pour les tenir informés et retenir leur intérêt.
		Établissement de relations avec de nouvelles organisations – la CELAC, l'UNASUR, et l'ALBA	Créer une culture de coopération avec ces nouvelles entités sur des questions d'intérêt mutuel.

1.9 Stratégie de Communication de l'AEC

Les stratégies présentées ci-dessous constituent une feuille de route pour renforcer nos relations avec les États membres. Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce plan, les membres du personnel et les représentants des pays membres et membres associés devraient mettre en commun leurs ressources et synergies au profit de l'organisation.

Sur la base de ce qui précède et d'une compréhension de la vision et des mandats de l'Association après dix-huit années d'existence, le Plan de communication stratégique suivant est proposé. Le Secrétariat travaille actuellement à la définition d'un budget pour ladite stratégie.

STRATÉGIE		ACTIVITÉ	DÉLAIS
Gouvernements membres et leurs missions diplomatiques accréditées dans le pays d'accueil, missions diplomatiques des gouvernements membres à l'étranger, institutions observatrices fondatrices, pays observateurs, partenaires sociaux, organisations régionales et internationales.			
1.	Mettre à jour en permanence la base de données sur les Ministères du Commerce, du Tourisme durable, de la Réduction des Risques de Catastrophes, du Transport et des Affaires étrangères, ainsi que les Services d'information du Gouvernement dans le but de diffuser des informations pertinentes sur les domaines prioritaires respectifs.	L'Assistante d'Unité – Communication est chargée de mettre à jour en permanence les coordonnées des Ministères du Commerce, du Tourisme durable, de la Réduction des Risques de Catastrophes, du Transport et des Affaires étrangères, ainsi que les Services d'information du Gouvernement.	En cours
2.	Produire des bulletins d'information de l'AEC présentant les accomplissements les plus récents du Secrétariat.	On encourage le Secrétariat à produire des bulletins d'information sur ses domaines prioritaires. Ces bulletins d'information seront publiés sur le site web de l'AEC et diffusés aux pays membres et membres associés de l'AEC.	En cours
3.	Diffuser des articles de fond et des informations sur l'AEC aux pays membres et membres associés.	Envoyer des notes circulaires aux pays membres et membres associés de l'AEC chaque fois que l'AEC apparaîtra dans l'actualité. Les articles préparés par l'AEC qui paraîtront dans les revues nationales, régionales et internationales seront aussi transmis aux pays membres.	Dès que Possible
4.	Convoquer une Réunion des Responsables de Communication des Ministères des Affaires étrangères des pays membres et membres associés et des organisations liées à l'AEC pour créer un groupe de coopération en matière de Communication.	Le Secrétariat convoquera une réunion sur la Communication, et invitera tous les Responsables de Communication des Ministères des Affaires étrangères et des organisations liées à l'AEC, pour encourager l'échange et la diffusion d'informations parmi les points de contact nationaux, régionaux et internationaux.	Tous les deux ans
5.	Diffuser des documents pertinents aux pays membres par voie électronique, par télécopie et à travers le site web de l'AEC.	Le Secrétariat transmettra des informations par voie électronique, par télécopie et à travers le site web de l'AEC. Les notes ou lettres transmises par l'AEC	En cours

1.10 UN AGENDA POUR LE SOMMET : LES GRANDS THÈMES

Nous sommes conscients du besoin d'arriver au Sommet avec des objectifs et projets clairs, ayant des résultats tangibles et un impact social. De même, il est important que, à partir de cela, les Chefs d'État apportent leur plein soutien à un agenda de travail qui faciliterait la revitalisation de l'AEC en tant que grand instrument pour promouvoir le dialogue et la coopération parmi les États membres, conformément à notre mandat en tant que forum de consultation, d'action concertée et de coopération.

L'évaluation des programmes et projets inscrits lors du dernier Sommet des Chefs d'État de l'AEC, tenu au Panama en 2005, nous permet de présenter les conclusions suivantes en tant qu'éléments clés pour l'élaboration d'un Agenda pour le prochain Sommet, qui se tiendra en avril 2013 en Haïti:

- 1) **Les domaines prioritaires établis** pour encourager la coopération et le dialogue entre les pays membres de l'AEC, à savoir le Tourisme Durable, le Développement du Commerce et des Relations Extérieures, la Réduction des Risques de Catastrophes et le Transport, restent pleinement en vigueur. Il s'avère nécessaire, toutefois, de procéder à une révision soigneuse de leurs programmes dans le but de renforcer les initiatives qui ont produit des résultats et d'inclure d'autres dont la pertinence actuelle est reconnue par tous. À cet égard, devront être prises en compte la question des changements climatiques dans la Direction de la Réduction des Catastrophes ; la Sécurité alimentaire dans le domaine du Commerce et, tout aussi importante, l'Intégration de la perspective de Genre en tant qu'élément transversal dans tous les programmes de l'AEC.
- 2) Il est nécessaire de **reprendre le domaine de la protection du patrimoine culturel** de la Grande Caraïbe et la coopération dans le domaine de l'Éducation, de la Science et de la Technologie. Dès l'origine de l'AEC, et au cours de son développement ultérieur, notamment lors du Deuxième Sommet des Chefs d'État, on a accordé une grande importance à ce thème, qui a ensuite été relégué au deuxième plan ou a complètement disparu. Dans le premier paragraphe du Préambule de la Convention créant l'Association des États de la Caraïbe en 1994, les États contractants déclarent:

Désireux d'entamer une ère nouvelle marquée par le renforcement de la coopération et des relations culturelles, économiques, politiques, scientifiques, sociales et techniques entre eux.

Nous ne considérons pas nécessaire, en principe, la création d'une nouvelle Direction. Le Secrétariat s'engage à déployer tous les efforts nécessaires pour développer des mécanismes de coopération entre les Ministères de la Culture, ainsi qu'entre les institutions universitaires.

3) Il est d'une importance primordiale d'**arriver au Sommet avec des projets de travail de l'AEC définis et tangibles**. Dans cet ordre d'idées, nous proposons ce qui suit:

3.1) **Renforcer les mécanismes de coopération et de dialogue** de l'AEC avec les autres organisations régionales de financement (la CARICOM, l'OECD, le SICA, le SELA, l'OTC, la CEPALC) ainsi que d'autres organisations régionales telles que l'OECD, la CELAC, entre autres. À cet effet, l'organisation de réunions est prévue, principalement avec l'OECD, la CARICOM, le SICA et la CELAC, afin d'arriver au Sommet avec des agendas de travail concrets et en cours de réalisation.

3.2) Travailler sur **un grand macro-projet** orienté vers la création d'emplois dans le secteur des micro-entreprises avec une perspective prenant en compte le genre. Il s'agit essentiellement de construire une stratégie intégrale qui permettrait de renforcer les micro-entreprises dirigées par des femmes, avec un grand impact social en matière de lutte contre la pauvreté, spécialement conçu pour Haïti.

3.3) Travailler sur **un projet concret de renforcement de la Commission de la Mer des Caraïbes**, fondé sur les notions suivantes : i) construire des objectifs pragmatiques à court, moyen et long terme. Dans cet ordre d'idées, commencer par promouvoir le rôle de la Commission en tant qu'organisme de coordination du dialogue et de la coopération parmi les acteurs œuvrant pour la préservation de la Mer des Caraïbes, tout en poursuivant les efforts pour qu'elle soit déclarée « zone spéciale ». ii) Développer une stratégie qui faciliterait l'obtention du budget requis pour le fonctionnement de la Commission, à travers un rapprochement plus systématique des pays et des institutions internationales donatrices.

3.4) **Renforcer la stratégie du Fonds spécial**. Afin de réaliser les objectifs de l'AEC il est absolument nécessaire de revitaliser le Fonds spécial en tant que mécanisme privilégié de mobilisation de fonds pour les projets de coopération et le dialogue entre les États membres. La politique qui consiste à financer le recrutement des agents du Fonds spécial avec le soutien des pays n'a pas bien marché. Elle n'a pas permis la stabilité et la cohérence dans le développement d'une stratégie. Ce qui est encore plus grave c'est qu'à l'heure actuelle nous n'avons pas d'agents affectés au Fonds depuis plus d'un an. Aussi, il s'avère essentiel que le Secrétariat assume avec son propre budget le recrutement de l'agent chargé de la gestion du Fonds.

3.5) **Renforcer le rôle des Membres associés et des Pays Observateurs** afin de favoriser davantage de synergie et de participation, ce qui nous permettrait de réaliser nos objectifs stratégiques étant donné que nous pourrions accroître le niveau de coopération et de dialogue dans la région.

3.6) Les **projets stratégiques** que nous avons dûment approuvés au sein des Comités spéciaux devront occuper une place prépondérante dans l'agenda, certains ayant un financement assuré et d'autres ayant de fortes chances d'être

financés. Il s'agit de : a) le Projet SHOCS « Renforcement des opérations et des services hydrométéorologiques dans les petits Etats insulaires en développement de la caraïbe », b) le Projet Cartes des Routes maritimes de la Caraïbe, c) la Stratégie maritime portuaire, d) la Zone de Tourisme durable de la Caraïbe et e) le Forum des Entreprises de la Grande Caraïbe.

- 4) Enfin, Il est nécessaire de réfléchir à la possibilité de donner des instructions au Conseil des Ministres afin que soit revu, au moment où ils le jugeront opportun et approprié, la question du Budget de l'AEC et de la répartition des quotes-parts, compte tenu de la prépondérance, des relations et des engagements qui doivent être tenus par l'AEC avec ces nouvelles directives.